

"L'ORANIE CYCLISTE"

HEBDOMADAIRE

« ORANIE CYCLISTE »

58, Rue Jean Azémar

ORAN

C.C.P. ALGER n° 477-30



Organe Officiel du C.R.O.F.F.C.

DIRECTEUR-GÉRANT :

M^r Jules DUMESGES

Secrétariat Général :

M. Nicolas CATABARD

34, Rue Général Gouraud
(Cité Petit) — ORAN

Téléphone : 435-81

LE CARNET DU CRO-FFC

Condoléances. — Le Président du CRO fait part du décès de M. Loup Gabriel, dirigeant de l'U.S.T. et Membre bienfaiteur de « L'Oranie Cycliste ». A sa famille éplorée, le Président et les Membres du CRO leur adressent leurs sincères condoléances.

POUR QUE VIVE

« L'ORANIE CYCLISTE »

LISTE DES MEMBRES BIENFAITEURS

M. J. Hernandez, ancien Champion d'Oranie de Cross-Cyclo-Pédestre, Receveur des P.T. à Atatba - M. Dalmédo A., sous-brigadier de la Police d'Etat à Oran - M. Ganga P., ancien champion d'Oranie, Chauffeur aux T.O. à Oran - M. Martinez Gérard, Bar du Relais, Pinède d'Assi-Ameur (deuxième don) - M. R. Da Procida, Membre du CRO et délégué de la FFC à Bel-Abbès - M. J. De Godoy, Biscuitier-Confiseur à Oran - M. Campenet A., Electricien à Mostaganem.

AVIS AUX LECTEURS

DE « L'ORANIE CYCLISTE »

Le prochain numéro de « L'Oranie Cycliste » (N° 175) ne paraîtra que le 23 Novembre 1961 pour permettre de donner à ses Membres bienfaiteurs, amis et nombreux lecteurs le compte-rendu complet et détaillé de l'Assemblée générale du CRO-FFC qui aura lieu le 12 Novembre 1961.

EXPOSITION DU C.R.O.

Durant la semaine qui précédera l'Assemblée Générale du C.R.O., du 7 au 12 Novembre, les licenciés dirigeants et coureurs, les Membres Bienfaiteurs de « L'Oranie Cycliste » et les fervents de la petite reine pourront admirer au siège du CRO de nombreux souvenirs du cyclisme oranien.

Des graphiques leur permettront de suivre l'évolution du CRO depuis 1942.

Assemblée Générale du CRO-FFC

12 NOVEMBRE 1961

Après une nouvelle année de travail, le CRO va réunir en Assemblée Générale ses Membres et les Présidents des Clubs en activité en 1961.

La date du 12 Novembre a été retenue pour exposer le bilan d'une saison qui dans l'ensemble aura permis au cyclisme oranais de connaître une activité assez intense malgré l'absence de grandes classiques et de nombreux vides parmi les licenciés les plus chevronnés.

A l'issue de cette assemblée et après les élections, il sera procédé à la formation du Comité de direction pour l'année 1962 et à la remise des récompenses aux Champions d'Oranie, aux dirigeants des clubs et aux généreux mécènes que compte le CRO.



POUVOIRS

Les Membres du CRO et les Présidents de Clubs empêchés pourront déléguer leurs pouvoirs à un membre licencié dirigeant d'un club de leur choix.

Les pouvoirs devront parvenir au plus tard au président du CRO à la réunion du 7 Novembre à 20 heures.



DENSITE VOTATIVE

Chaque club disposera du nombre suivant de voix :

ASPO, 3 voix - AVCO, 7 voix - COB, 4 voix - JSSE, 3 voix - MJC Saïda, 0 voix - Relizanaise, 4 voix - ROO, 3 voix - Tiarétienne, 0 voix - US Tizi, 2 voix - VC Marina, 2 voix - VCM, 2 voix. Total : 30 voix.



ELECTIONS

Elles se feront à bulletin secret et à la majorité absolue au premier tour de scrutin, à la majorité relative si un deuxième tour est nécessaire.

ORDRE DU JOUR

Après la vérification des Pouvoirs et l'appel des Membres et des Présidents des Clubs il sera procédé :

- au compte rendu moral du Secrétaire général.
- au compte rendu financier du Trésorier général.
- à l'allocation du Président.
- à l'élection des membres du tiers sortant.
- à la formation du Comité de direction pour l'année 1962.
- à la discussion des questions diverses écrites adressées au Président du CRO.



LA REMISE DES RECOMPENSES

Elle aura lieu à partir de 10 heures 45 et sera présidée par M. Garignon.



CONVOICATIONS SPECIALES

Sont convoqués spécialement et invités à l'apéritif d'honneur qui aura lieu à l'issue de l'Assemblée générale les licenciés dont les noms suivent :

MM. Giméno Fd (JSSE), Pérez C. (JSSE) Soro (ROO), Guillemo (ROO), Desbois (ROO) (ROO), Juste (COB), Archilla (ASPO), Soler G. (ASPO), Mélabet (COB), Hiéramenté (ASPO), Rémy San Rafaél (ASPO), Mellina E. (ASPO), Belkacémi (ASPO), Sivillano (COB), Garcia P. (AVCO).



AVIS AUX CLUBS

Le Secrétaire général du CRO se tiendra à la disposition des Dirigeants des Clubs pour la vente des imprimés qui aura lieu avant l'Assemblée générale et au siège du CRO, de 8 heures à 8 heures 30 précises.

DECOMPTE DES LICENCIES PAR CLUB AVEC LEUR DENSITE VOTATIVE

CLUBS	D	A	I	C	PL	J	E	Totaux	Voix
A.S.P.O.	19	11	8	3	10			51	3
A.V.C.O.	67	1			188			256	7
C.O.B.	19	39	8	8	31	2	3	110	4
J.S.S.E.	13	30	6	5	14			68	3
M.J.C.S.	6	3	1					10	0
Relizanaise	5				101			106	4
R.O.O.	30	11	4	2	46	1		94	3
Tiarétienne	5							5	0
U.S.T.	20	5		2				28	2
V.C. Marnia	14	15	1			1		30	2
V.C.M.	6	8		2	6			22	2
Totaux	204	123	28	22	400	4	3	784	30

Observations — D : Dirigeants — A : Amateurs — I : Indépendants — C : Cadets — PL : Pré-Licenciés — J : Jouvenceaux — E : Enfants.

LES LICENCIES DU CRO EN 1961

Le magnifique effort réalisé par les Clubs et par les promoteurs d'épreuves réservées aux pré-licenciés a permis au CRO de doubler presque le nombre de ses licenciés en

1961. Le tableau qui suit établit la comparaison des nombres des licences établies au cours des années 1960 et 1961.

CLASSES	1961	1960	Différence
Dirigeants	204	185	+ 19
Amateurs	123	133	— 10
Indépendants	28	37	— 9
Cadets	22	9	+ 13
Pré-Licenciés	400	21	+ 379
Jouvenceaux	4	10	— 6
Enfants	3	6	— 3
Totaux	784	401	+ 383

LES EPREUVES ORGANISEES DEPUIS 1946

1946 :	45	épreuves
1947 :	52	—
1948 :	84	—
1949 :	100	—
1950 :	100	—
1951 :	122	—
1952 :	152	— (record)
1953 :	116	—
1954 :	85	—
1955 :	59	—
1956 :	29	—
1957 :	30	—
1958 :	50	—
1959 :	56	—
1960 :	59	—
1961 :	62	—

LES GAINS DES LICENCIES DEPUIS 1946

1946 :	800 000	francs
1947 :	1 000 000	—
1948 :	2 500 000	—
1949 :	2 933 330	—
1950 :	3 000 000	—
1951 :	2 500 000	—
1952 :	4 112 835	—
1953 :	3 936 700	—
1954 :	2 967 800	—
1955 :	2 817 250	—
1956 :	1 858 200	—
1957 :	446 470	—
1958 :	718 950	—
1959 :	3 616 050	—
1960 :	4 759 280	— (record)
1961 :	1 427 800	—

LES BREVETS ROUTIERS DE LA F.F.C.

Année	50 km	100 km	150 km	Totaux
1950	334	40	2	376
1951				
1952	285	4		289
1953	133	10		143
1954	189	17	2	208
1955	143	37		180
1960	50	20		70
1961	37			37

L'ACTIVITE DU CRO-FFC

**LES LICENCIES DU C.R.O.
ET LES CLUBS AFFILIES DEPUIS 1943**

1943 :	22	licenciés pour	1	club affilié
1944 :	48	—	1	—
1945 :	145	—	7	—
1946 :	292	—	10	—
1947 :	428	—	12	—
1948 :	521	—	16	—
1949 :	902	—	24	—
1950 :	960	—	25	—
1951 :	779	—	23	—
1952 :	1018	—	26	— (record)
1953 :	852	—	25	—
1954 :	619	—	22	—
1955 :	564	—	20	—
1956 :	354	—	15	—
1957 :	269	—	12	—
1958 :	259	—	10	—
1959 :	384	—	11	—
1960 :	429	—	13	—
1961 :	784	—	11	—

LES DISTANCES PARCOURUES DEPUIS 1946

1946 :	4.500	kilomètres
1947 :	5.700	—
1948 :	8.179	—
1949 :	8.621	—
1950 :	8.250	—
1951 :	8.500	—
1952 :	10.063	— (record)
1953 :	7.574	—
1954 :	5.518	—
1955 :	5.804	—
1956 :	2.835	—
1957 :	1.946	—
1958 :	3.350	—
1959 :	4.888	—
1960 :	5.163	—
1961 :	4.480	—

LES BREVETS DU JEUNE CYCLISTE DEPUIS 1950

Année	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	Totaux
1950	91				91
1951	27				27
1952	132				132
1953	25				25
1954	122	92			214
1955	44	65			109
1956					0
1957					0
1958	8	30	28		66
1959					0
1960	95	294	272	323	984

Le 2^{me} Critérium des Espoirs retrouvera aux prises les « Cadets »

Le magnifique comportement des « Cadets » au cours de la dernière saison écoulée, a tout particulièrement permis d'attirer l'attention de leurs dirigeants auprès des Membres du CRO.

Et puisqu'il s'agit d'encourager et de trouver des « Espoirs », les Cadets auront eux aussi leur épreuve et leurs trois courses sur des parcours appropriés quant à la distance à leur faire parcourir.

Des noms nouveaux risquent de venir s'ajouter aux concurrents déjà connus et si les bruits se confirment nous verrons sans doute au départ le jeune Marti que beaucoup d'autres voudront imiter nous l'espérons.

Voilà quel sera aussi pour les Cadets le cadeau de fin d'année que le CRO va leur offrir et ils ne manqueront pas d'être nombreux à vouloir se partager les prix qui seront mis en compétition.

LE 2^{me} CRITERIUM DES ESPOIRS

ORGANISE ET DOTE PAR LE C.R.O.

3 - 17 ET 31 DECEMBRE 1961

Comme l'an dernier, le CRO va ouvrir officiellement la saison sur route 1961-1962 en Oranie. Pour cela il a décidé de rendre classique son « Critérium des Espoirs » et durant trois dimanches pendant le mois de mois de décembre, les licenciés aux titres des années 1961 et 1962 vont pouvoir parfaire leur forme.

Certains ont déjà de nombreux kilomètres à leur actif et beaucoup espèrent pouvoir réaliser de sensationnelles prouesses. Voilà qui promet de trouver un digne successeur à Lapassat de la ROO, le brillant vainqueur de l'an dernier.

REGLEMENT

Le 2^{me} Critérium des Espoirs doté par le CRO se disputera au mois de décembre 1961. Il comprendra trois courses qui auront lieu les 3, 17 et 31 décembre.

Ces courses ne seront pas dotées individuellement, mais elles comprendront un classement général qui lui sera doté de prix en nature.

Le classement général aura lieu aux temps.

Le 2^{me} Critérium des Espoirs sera réservé aux :

Coueurs Amateurs et Indépendants 3^e et 4^e catégories (1961) et 2^e catégories de moins de 21 ans au 1^{er} janvier 1962.

Coueurs Amateurs et Indépendants 3^e et 4^e catégories (1962), c'est-à-dire licenciés à partir du 1^{er} Décembre 1961.

Coueurs « Cadets » licenciés en 1961 et aux futurs « Dunlopards », c'est-à-dire ceux nés en 1945 et titulaires de la licence 1962.

Il sera perçu un droit d'engagement fixe de 1 NF 50 pour les trois courses, quel que soit le nombre de courses auxquelles participera le coureur.

Le CRO délivrera un dossard à chaque coureur (droit 0 NF 50) qui lui sera remboursé après l'épreuve et contre remise de ce dossard.

Le port de la plaque ne sera pas obligatoire mais la tenue et l'équipement seront ceux des épreuves courues sous les règlements de la FFC.

CLASSEMENT DES COURSES

Après chaque course, le classement sera établi « aux temps » et chaque coureur sera doté d'un nombre de points correspondant à son classement, allant dans l'ordre croissant jusqu'au dernier coureur classé.

Les coueurs ayant abandonné la course prendront rang après le dernier coureur classé.

Les points qui leur seront attribués seront égaux à la moyenne numérique de l'ensemble des places correspondant au nombre d'abandons.

Ils seront crédités d'un temps égal au dernier coureur classé augmenté de 5 pour 100.

Les coueurs n'ayant pas participé à la course prendront rang après les abandons. Les classements aux points et aux temps seront supérieurs aux abandons et seront calculés dans le même ordre d'idées, moyenne numérique et temps augmentés de 6 pour 100.

CLASSEMENT GENERAL

Le Classement général s'obtiendra par l'addition des temps des 3 courses.

En cas d'égalité de temps entre plusieurs concurrents, le total des points les départageront.

En cas d'égalité de points, il sera tenu compte des meilleurs classements individuels.

Le classement définitif pour la remise des prix sera établi par l'addition des points obtenus par chaque coureur dans chacune des épreuves et au classement général.

LES COURSES

3 DECEMBRE 1961

Prix Charles Perrin - 60 kilomètres

Départ : Oran Route Assi-Bou-Nif, km. 5. Assi-Bou-Nif, Assi-Ameur, Assi-Ben-Okba, Tourmalet, St-Cloud, Renan, Kléber, Saint-Cloud, Côte de Brière, Ferme Mical, Route de Canastel.

Arrivée : Sommet de la Côte de la Pinède (Gambetta Supérieur).

17 DECEMBRE 1961

Prix Etienne Priou : 75 kilomètres

Départ : Ancienne Usine Bastos, route de Kébir.

Mers-El-Kébir, Ain-El-Turck, Bou-Sfer, El-Ançor, Bou-Tlélis, Brédéah, Misserghin, La Sénia.

Arrivée : Sommet de la Côte des Amandiers.

31 DECEMBRE 1961

Prix Michel Bascunana - 100 kilomètres

Départ : Route de La Sénia, face à la CLO.

La Sénia, Côte des Amandiers, Misserghin, Bou-Tlélis, Lourmel, Er-Rahel (virage), Bou-Tlélis, Misserghin.

Arrivée : Sommet de la Côte de Ste Anne.

LES RASSEMBLEMENTS DU C.R.O.

Le Rassemblement des « Cafés du Brésil » aura lieu au Ravin de la Vierge le 5 Novembre 1961

Annoncé pour cette date, le Rassemblement du CRO a été décalé pour faire place au Rassemblement des « Cafés du Brésil » qui aura lieu au Ravin de la Vierge et qui rappellera à certains coueurs leur passage sur ce magnifique parcours avant l'escalade de la fameuse côte qui commence après la Grotte de la Vierge.

Il y aura également un tirage au sort entre les participants qui se partageront les lots offerts par MM. Achache frères, Directeurs de la Société des Cafés du Brésil à Oran et dont les bienfaits pour le cyclisme oranais ne se comptent plus.

Après leur séance d'entraînement, les licenciés se rassembleront devant la Grotte à partir de 9 heures 45. En présence de MM. Achache, le tirage au sort aura lieu à 10 heures 15 et après la remise des lots, ce sera le signal du retour donné à 10 h. 30 en passant par les villages de Misserghin et de La Sénia.

La dislocation à Oran aura lieu au Carrefour du Champ de Manœuvres, sur l'esplanade du Parc municipal face à l'ancienne gare des TOH.

LE RASSEMBLEMENT B.A.O. A COMMENCE PAR UN SUCCES

Malgré la pluie et un temps très bouché, 35 concurrents se sont retrouvés dimanche à la Pinède d'Assi-Ameur pour inaugurer la série des rassemblements du CRO.

Disons de suite que ce fut un succès et que le but recherché par les dirigeants est donc atteint puisque sur les 35 participants on retrouvait 25 coureurs et 10 dirigeants de clubs. Après avoir dégusté les Sodas distribués gracieusement par la Société B.A.O. représentée par M. Grosso, remplaçant M. Deschamps, Directeur commercial de la Brasserie l'Algérienne à Oran, on procéda au tirage au sort des lots mis en compétition.

Les heureux bénéficiaires en furent : Catala (JSSE), Estevan (JSSE), Mérabet (COB), Rubi (JSSE), Amraoui (JSSE), Brahim (JSSE), Lopez (COB), Juste (COB), Bêlarbi (JSSE) et M. Martinez Gérard, propriétaire du Bar de la Pinède. L'effet de surprise passé, car les concurrents ne s'attendaient pas à être si largement récompensés, ce fut la dislocation après avoir décidé que la Pinède sera, au cours de la prochaine saison, le coin préféré de nos coureurs et dirigeants pour de nouvelles manifestations cyclistes.

LES ASSEMBLES GENERALES DES CLUBS

CLUB OLYMPIQUE BOULANGER

Présidents d'Honneur : MM. Ybanez Marcel, Rodriguez Antoine.

Président actif : M. Yvars Gustave.

Vice-Présidents : MM. Rabilloud Bernard, Alcalá Josep, Lavarélo Maurice.

Secrétaire : M. Catabard Nicolas.

Trésorier : M. Seuté André.

Trésorier adjoint : MM. Conchon André, Guillard Emile, Guillard Henri, Blasco Raymond, Aivard François, Rivéra Emile, Trémereil Henri, Ferrando Roque, Hueso Antoine, Degregory Georges, Juste François, Rohrer Georges, Vincent Georges.

Membre Correspondant : M. Catabard Nicolas, 34, rue du Général Gouraud, Oran (Tél. : 435-81).

UNION SPORTIVE TIZI

Présidents d'Honneur : MM. Paul Cua, Halim Djilali et Roques Louis.

Président Actif : M. Jean Florès.

Vice-Présidents : MM. Albert Haensel et Henri Soriano.

Secrétaire : M. Barbara Nicolas.

Trésorier : M. Roger Sauvage.

Trésorier adjoint : M. Ernest Comte.

Assesseurs : MM. Henri Eginard, Christian Pradier, Daniel Albérola, Mahiéline Dahmane, Vincent Bru.

AMICALE DES VETERANS CYCLISTES D'ORANIE

Présidents d'Honneur : MM. Pierre Gay, F. Serviès, Clément Martin, Jules Dumesges.

Président Actif : M. François Defuentès.

Vice-Présidents : MM. Louis Préguezuelo, Joseph Fernandez, Honoré Gaillac, Sylvestre Cadène.

Secrétaire Général : M. Henri Demicheil.

Trésorier Général : Joseph Doubali.

Assesseurs : MM. Dominique Magaldi, Georges Escande, Garcia Pascual, François Anton, Royo et Alamy Sylvain.

Délégué à Sidi-Bel-Abbès : M. Louis Préguezuelo.

LES GAINS DES LICENCIES DU C.R.O.

Le C.R. Bourgogne a transmis à M. Dumesges un chèque de la Société Générale N° 1.410 de 10 NF, montant d'un prix gagné par le coureur Lenoir du COB. Cette somme a été remise à M. Yvars, son président de club.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 24 OCTOBRE 1961

INFORMATIONS

Courrier Arrivée :

FFC Paris; établissement du calendrier 1962, demande de date - Convocation pour la réunion du Comité de direction du 20-10-61 - Retour des feuillets d'assurance et état des timbres fédéraux d'engagement 1960 - Statistique pour l'A.G. de la FFC à Paris.

MM. Canépa, Mugnier et Sansoz : réponse favorable à demande du CRO.

C.R. Pyrénées : envoi chèque de 35 NF pour le coureur Sivillano du COB.

Sivillano, retour de la réquisition Métropole-Algérie non utilisée.

Courrier Départ :

FFC Paris : information de l'A.G. du CRO pour le 12-11-1961. Commande de licences 1962 et demande de renseignements concernant tous les tarifs 1962.

Préfecture Oran : demande d'autorisation pour épreuve du 2^{me} Critérium des Espoirs.

EPS Alger : retour réquisition.

EPS Oran : invitation à M. Garagnon pour accepter présidence de la remise des récompenses à l'occasion de l'A.G. du CRO.

COMMISSION SPORTIVE REGIONALE

Courrier Arrivée :

Démissions des coureurs Barrois et Blasco de la ROO et Soler de l'ASPO.

Candidature de M. H.-P. Ribaud de la ROO.

DIVERS

M. Dumesges soumet pour approbation le règlement du 2^{me} Critérium des Espoirs. Des courses seront également réservées pour cette épreuve aux licenciés « Cadets ». Une étude sera faite pour les « Seniors ».

Le Président,
DUMESGES.

Le Secrétaire,
ANDREO.